

fréquentes et tenaces chez les gens qui ont habité les pays chauds.

La diarrhée qui survient dans le cours d'une maladie chronique est certainement peu utile au diagnostic, mais elle a une signification pronostique fâcheuse.

Indications thérapeutiques. — Avant d'étudier les moyens par lesquels on peut combattre la diarrhée, il faut déterminer si cette diarrhée doit être combattue.

Certaines diarrhées doivent être respectées et même sollicitées.

Telles sont : les diarrhées survenant chez les malades atteints d'*hydropisies*, car elles évacuent une grande quantité de sérosités et diminuent l'œdème ; la diarrhée de la *fièvre typhoïde*, car elle entraîne des matières putrides accumulées dans l'intestin ; la diarrhée du *mal de Bright*, car elle enlève au sang les produits excrémentitiels dont les reins ne peuvent plus le débarrasser ; les diarrhées qui se produisent parfois chez les femmes à l'époque de la *ménopause* et les protègent contre des phénomènes congestifs.

Cela dit, il faut ajouter que dans un grand nombre de cas la diarrhée doit être combattue : telles sont les diarrhées liées au catarrhe de l'intestin, à l'athrepsie, au choléra, à la dysenterie, à la suppression d'un flux, à une émotion morale, etc. L'indication est surtout pressante lorsque la diarrhée se prolonge et qu'elle est devenue chronique.

Les moyens propres à la combattre sont de trois ordres : 1^o des précautions hygiéniques ; 2^o une alimentation convenable, 3^o des médicaments.

1^o Les *précautions hygiéniques* consistent à prévenir l'action du froid sur le ventre, en faisant porter au malade une ceinture de flanelle. Dans la diarrhée aiguë le malade devra garder le repos, et même souvent le repos au lit si c'est un enfant ; mais dans les diarrhées chroniques, il devra faire de l'exercice, de la gymnastique, de l'hydrothérapie suivie de réaction spontanée, ou provoquée avec le gant de crin, etc.

L'*alimentation* a une importance considérable. Dans les diarrhées aiguës on peut prescrire la diète, des aliments légers comme les œufs, l'eau albumineuse, le riz, quelques potages ; il ne faut pas oublier que le lait produit un effet laxatif chez certaines personnes. Il est quelquefois nécessaire de suspendre momentanément l'allaitement des nourrissons et de les alimenter exclusivement

avec de l'eau d'Alet et de l'eau de Vals (St-Jean), par petites quantités répétées. Mais dans la diarrhée chronique, il faut souvent recourir au *régime lacté*, seul ou associé à l'eau de chaux, à l'eau de Vichy et à la viande crue (ou à la viande légèrement grillée). Le choix d'une bonne nourrice est le meilleur moyen d'arrêter la diarrhée des enfants en état d'athrepsie.

3^o Les *médicaments* capables d'arrêter le flux diarrhémique sont fort nombreux. — En première ligne il faut citer l'*opium*, donné sous forme d'extrait thébaïque, à la dose de 5 centigrammes environ chez les adultes, ou sous forme de laudanum, dix à quinze gouttes dans une potion gommeuse. Les enfants sont très sensibles à l'action de l'opium, aussi chez eux ne faut-il le donner qu'à doses fractionnées et très faibles ; une demi-goutte de laudanum suffit pour de très jeunes enfants ; il est du reste souvent préférable d'employer chez eux l'Elixir parégorique qui est moins toxique et plus agréable au goût.

Le *diascordium*, à la dose de 2 à 5 grammes ; le *sous-nitrate de bismuth*, que l'on donne souvent à la dose de 2 grammes, mais qui peut être employé à des doses énormes (Monneret) ; la *cràie préparée* rend à peu près les mêmes services et peut d'ailleurs être associée au bismuth.

Enfin l'emploi des antiseptiques, solubles comme l'acide lactique, ou insolubles comme le naphтол et ses composés trouve dans la diarrhée infectieuse sa principale indication.

Dans la diarrhée catarrhale on peut recourir à la *méthode substitutive*, qui consiste à administrer un purgatif salin pour remplacer une inflammation de mauvaise nature par une autre plus facile à guérir (?) ou pour balayer l'intestin ; on peut, dans ce but, employer le sulfate de magnésie ou le sulfate de soude à la dose de 20 à 50 grammes. Les lavements laudanisés ou amidonnés peuvent rendre service, etc.

Chez les enfants, la diarrhée verte qui rougit le papier bleu de tournesol, réclame l'emploi du bicarbonate de soude ; celle qui bleuit le papier rouge est justiciable surtout de l'acide lactique.

4. — DE LA CONSTIPATION.

On donne le nom de constipation à la rareté des évacuations alvines ¹.

1. Relativement au plus ou moins de fréquence des évacuations alvines, il existe de grandes variétés individuelles : ainsi, tel indi-

La constipation se rattache à des états très divers : nous allons étudier ses caractères, sa pathogénie, sa valeur sémiotique.

Description. — Quand les évacuations alvines sont rares, que les matières sont dures, sèches et nécessitent de grands efforts d'expulsion, on dit qu'il y a constipation.

Lorsque la constipation se prolonge, elle détermine un état de malaise et de tension dans le ventre, l'appétit est diminué, la langue blanche et pâteuse, la tête lourde et congestionnée ; il peut même se produire des vertiges. Les constipés sont souvent tristes, sombres, irritables. Plusieurs de ces troubles fonctionnels tiennent à la résorption de produits toxiques formés dans l'intestin, c'est-à-dire à une vraie auto-intoxication (Bouchard).

Après de grands efforts, on parvient à expulser quelques matières dures, ovillées, sèches, parfois teintées d'un peu de sang ; il en reste dans le rectum, elles n'en peuvent sortir, ce qui occasionne un sentiment d'embarras assez désagréable ¹.

La constipation peut, surtout chez les vieillards, être portée au point de déterminer les phénomènes de l'occlusion intestinale, bien reconnaissable à ses caractères habituels, tels que vomissements, douleurs vives, météorisme, etc. ².

Dans certains cas, au moment où la constipation cède, le malade expulse une énorme quantité de matières ; c'est ce que l'on désigne sous le nom de débâcle.

vidu ne va à la selle que tous les trois ou quatre jours et cependant il n'en éprouve presque pas de malaise, de telle sorte que ce qui chez un autre serait de la constipation très accentuée, est, chez lui, un état presque physiologique.

1. Dans certains cas, il survient un peu de diarrhée qui provient d'une hypersécrétion de l'intestin irrité par les boules fécales qui jouent le rôle de corps étrangers ; la diarrhée s'échappe sans entraîner les matières dures.

2. Chalvet a avancé que les dyspepsies et les divers malaises éprouvés par les personnes ordinairement constipées se rattachaient, pour une part, à l'absorption incessante des principes septiques provenant de la décomposition des matières trop longtemps retenues dans le gros intestin.

Le *diagnostic* de la constipation se trouve complété : d'une part, par le toucher rectal qui permet de constater que l'ampoule rectale est distendue par une abondante quantité de matières sèches, friables, parfois condensées sous forme d'une bille de billard distincte des matières qui continuent à avancer difficilement en avant ; et d'une autre part, par la palpation de l'abdomen qui fait sentir, surtout au niveau de l'S iliaque, un amas de masses dures que, par la pression, on peut fragmenter et déplacer.

Pathogénie. — La meilleure classification sera basée sur les conditions physiologiques nécessaires au cours des matières dans l'intestin et à leur expulsion.

Or, ces conditions sont au nombre de trois. Il faut :

a) Que la tunique musculaire de l'intestin se contracte avec une énergie et une régularité convenables. Cette énergie et cette régularité de contraction supposent elles-mêmes : — que la muqueuse n'a pas perdu sa sensibilité spéciale au contact des matières fécales, sensibilité qui est le point de départ du réflexe aboutissant à la contraction péristaltique ; — que les centres nerveux qui président à ce péristaltisme et à l'acte de la défécation ne sont ni altérés, ni inhibés ; — et enfin que la tunique musculaire possède sa contractilité normale ;

b) Que les sécrétions intestinales et celles des glandes annexes soient convenables en quantité et en qualité ;

c) Qu'il n'existe pas d'obstacle mécanique au cours des matières.

Toute constipation pourra donc se rattacher soit : — a) à un trouble dans la contractilité intestinale ¹ ; — b) soit à un trouble dans les sécrétions gastro-intestinales ; — c) soit à un obstacle mécanique au cours des matières.

a) CONSTIPATION PAR TROUBLE DANS LA CONTRACTILITÉ DU PLAN MUSCULAIRE DE L'INTESTIN. — Les causes capables d'affaiblir ou de suspendre les contractions du plan musculaire de l'intestin

1. Ou dans celle des muscles abdominaux qui jouent un grand rôle dans la défécation.